REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **17 novembre 2016**

Compte rendu affiché le **24 novembre 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **10 novembre 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Josette PRALY**

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Mustafa USTA, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN, Régis DUVERT à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Hélène GEOFFROY à Pierre DUSSURGEY, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE, Sacha FORCA à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Nordine GASMI**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Objet :

16.11.0618
Budget principal de la ville - Affectation des résultats 2015

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 23 NOV. 2016
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 5

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Les clôtures des exercices 2015 de la ville (compte administratif) et du comptable (compte de gestion) n'ont pas donné lieu aux mêmes intégrations de résultats, aussi il convient de prendre une délibération d'affectation des résultats clarifiant les montants de ceux-ci et leur qualification comptable.

Affectation des résultats 2015 du budget principal de la ville

L'excédent de fonctionnement de clôture du budget principal de la ville s'élève à **7 944 918,81 €**. Conformément à la règlementation (articles L.2311-5 et R.2311-11 du code général des collectivités territoriales), il est affecté de la façon suivante :

- A la section d'investissement **: 6 120 846,07 €.**

Cette somme permettra de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, après la prise en compte du déficit de l'année (996 372,34 €) et du solde négatif des restes à réaliser reportés en n+1 (5 124 473,73 €). Ce montant est imputé en recette d'investissement à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

- A la section de fonctionnement : **1 824 072,74 €**.

Ce montant est imputé en recette de fonctionnement sur la ligne budgétaire R002 « Excédent de fonctionnement reporté de n-1 » et vient participer à l'équilibre de la section de fonctionnement du budget 2016.

Affectation des résultats 2015 du budget Vaulxenvelin.com

Par délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2014, la ville a décidé de la dissolution de la régie Vaulxenvelin.com au 31 décembre 2014, et la reprise de son activité en gestion directe.

Le compte de gestion et le compte administratif 2014 ont donné lieu à une approbation du Conseil municipal en juin 2015. Par contre, aucune affectation des résultats n'avait été effectuée. Les résultats de clôture du budget Vaulxenvelin.com sont les suivants :

- En section d'investissement : résultat excédentaire de **1 774,02 €**. Conformément à la règlementation, il est affecté à la section d'investissement du budget principal de la ville, sur la ligne budgétaire 001, « Solde d'exécution reporté ».

- En section de fonctionnement : résultat excédentaire de **13 578,40 €**. Conformément à la règlementation, il est affecté à la section de fonctionnement du budget principal de la ville, sur la ligne budgétaire R002, « Excédent de fonctionnement reporté de n-1 ».

Affectation des résultats 2015 du budget Chauffage urbain

Conformément à la loi MAPTAM, la compétence « réseaux de chaleur » est exercée par la Métropole depuis le 1er janvier 2015. L'exercice 2015 a enregistré les différentes opérations comptables relatives à ce transfert, pour un solde négatif de **2 609 511,31 €** :

- En section d'investissement: résultat déficitaire de **3 494 610,20 €**. Conformément à la règlementation, il est affecté à la section d'investissement du budget principal de la ville, sur la ligne budgétaire D001, « Solde d'exécution négatif reporté ».

- En section de fonctionnement: résultat excédentaire de **869 746,47 €**. Conformément à la règlementation, il est affecté à la section de fonctionnement du budget principal de la ville, sur la ligne budgétaire R002, « Excédent de fonctionnement reporté de n-1 ».

Dans le cadre du transfert de compétences, ces résultats sont également transférés à la Métropole. Ces opérations conduisent à l'inscription de 3 494 610,20 € en recette d'investissement sur le compte 1068, et à l'inscription de 869 746,47 € en dépense de fonctionnement sur le compte 678.

L'ensemble de ces résultats affectant le budget principal de la ville, la synthèse de ces opérations est la suivante :

Source du résultat	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	R002 - Excédent de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement (678)	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	D001 - Déficit d'investissement
Budget principal de la ville	1 824 072,74		6 120 846,07	996 372,34
Budget "Chauffage urbain"	869 746,47	869 746,47	3 494 610,20	3 494 610,20
Budget Vaulxenvelin.com	13 578,40			-1 774,02
TOTAL	**2 707 397,61**	**869 746,47**	**9 615 456,27**	**4 489 208,52**

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver cette affectation des résultats, reprise dans le budget principal de la ville de 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

➢ Approuve cette affectation des résultats, reprise dans le budget principal de la ville de 2016.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)